



**PRÉFET
DE LA SEINE-
SAINT-DENIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DE LA
CITOYENNETÉ ET DE LA
LEGALITÉ**

Bureau des finances locales

ARRÊTÉ N° 2023-1527

**PORTANT RÈGLEMENT D'OFFICE DU BUDGET PRIMITIF 2023
DE LA COMMUNE DE ROSNY-SOUS-BOIS**

LE PRÉFET DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

VU le code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment ses articles L. 1612-2 et suivants ;

VU le code des juridictions financières ;

VU les lois et règlements relatifs aux budgets des communes et de leurs établissements publics ;

VU la lettre du 19 avril 2023, enregistrée au greffe de la chambre régionale des comptes d'Île-de-France le 20 avril 2023, par laquelle le préfet de la Seine-Saint-Denis a saisi la chambre régionale des comptes d'Île-de-France de l'absence de vote du budget primitif 2023 de la commune de Rosny-sous-Bois sur le fondement de l'article L. 1612-2 du CGCT ;

VU l'avis n° A-03 rendu le 26 mai 2023 par la chambre régionale des comptes d'Île-de-France formulant des propositions pour le règlement du budget primitif de l'exercice 2023 de la commune de Rosny-sous-Bois ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient au préfet de la Seine-Saint-Denis de régler et de rendre exécutoire le budget 2023 de la commune de Rosny-sous-Bois ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de la Seine-Saint-Denis :

ARRÊTÉ

Article 1^{er} – Le budget primitif 2023 de la commune de Rosny-sous-Bois est réglé et rendu exécutoire sur la base des propositions de la chambre régionale des comptes d'Île-de-France dans son avis A-03 du 30 mai 2023.

Article 2 – Le budget principal est arrêté de la manière suivante :

La section de fonctionnement s'équilibre à 93 152 494,00 € en dépenses et en recettes.
La section d'investissement s'équilibre à 52 932 438,00 € en dépenses et en recettes.
Le budget est annexé au présent arrêté.

Article 3 – Il est décidé de maintenir pour le budget de la commune, les taux des taxes foncières à hauteur de 36,99 % (TFPB) et de 22,47 % (TFPNB), sans appliquer de coefficient de variation proportionnelle (ou coefficient 1,00) et de maintenir le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) à hauteur de 27,74 % conformément à la délibération CM202330-06 du 30 mars 2023.

Article 4 – Le secrétaire général de la préfecture de la Seine-Saint-Denis, le sous-préfet du Raincy, le directeur départemental des finances publiques de la Seine-Saint-Denis, le maire de Rosny-sous-Bois sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bobigny le

03 JUIN 2023

Le préfet,

Le préfet de la Seine-Saint-Denis

Jacques WITKOWSKI

Conformément à l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, devant le tribunal administratif de Montreuil. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le préfet de la Seine-Saint-Denis. Cette démarche interrompt le délai de recours contentieux, ce dernier devant être introduit dans le délai de deux mois suivant une décision implicite ou explicite de l'autorité compétente (le silence de l'administration pendant un délai de deux mois valant décision implicite de rejet).

1 esplanade Jean Moulin
93007 BOBIGNY cedex
Tél. : 01 41 60 60 60

Annexe n° 1. Vue d'ensemble du budget 2023

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

Commune (BP) - ROSNY-SOUS-BOIS - (n° SIRET : 21930064700019)

VUE D'ENSEMBLE

- Exercice 2023 -

		FONCTIONNEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
REPORTS	CREDITS DE FONCTIONNEMENT	93 152 494 €	86 053 575 €
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	0 €	0 €
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0 €	7 098 919 €
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	93 152 494 €	93 152 494 €

		INVESTISSEMENT (RAR inclus)	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
REPORTS	CREDITS D'INVESTISSEMENT	52 932 438 €	51 511 466 €
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0 €	1 420 972 €
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	52 932 438 €	52 932 438 €

		TOTAL	
TOTAL DU BUDGET		146 084 932 €	146 084 932 €

Annexe n° 2. Budget 2023 par chapitre

Section de fonctionnement

Chap.	Dépenses	Propositions	Chap.	Recettes	Propositions
011	Charges à caractère général	22 496 283 €	013	Atténuations de charges	430 000 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	42 100 000 €	70	Produits des services, du domaine et ventes...	6 850 945 €
014	Atténuation de produits	2 757 500 €	73	Impôts et taxes	65 067 030 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 656)	8 157 466 €	74	Dotations et participations	11 280 077 €
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0 €	75	Autres produits de gestion courante	652 475 €
Total des dépenses de gestion courante		75 511 248 €	Total des recettes de gestion courante		84 260 527 €
66	Charges financières	1 582 500 €	76	Produits financiers	0 €
67	Charges exceptionnelles	161 900 €	77	Produits exceptionnels	257 500 €
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	0 €	78	Reprises sur provisions semi-budgétaires	0 €
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	0 €			
Total des dépenses réelles de fonctionnement		77 255 648 €	Total des recettes réelles de fonctionnement		84 518 027 €
023	Virement à la section d'investissement	13 525 474 €			
042	Opérat ³ ordre transfert entre sections	2 371 372 €	042	Opérat ³ ordre transfert entre sections	1 535 548 €
043	Opérat ³ ordre intérieur de la section	0 €	043	Opérat ³ ordre intérieur de la section	0 €
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		15 896 846 €	Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 535 548 €
TOTAL		93 152 494 €	TOTAL		86 053 575 €
D002	Résultat reporté ou anticipé	0 €	R002	Résultat reporté ou anticipé	7 098 919 €
TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées		93 152 494 €	TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées		93 152 494 €

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	14 361 298 €
---	---------------------

Section d'investissement

Chap.	Dépenses	Propositions	Chap.	Recettes	Propositions
010	Stocks	0 €	010	Stocks	0 €
			13	Subventions d'investissement (hors 138)	10 063 978 €
			16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	14 988 759 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 390 063 €	20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0 €
204	Subventions d'équipement versées	371 000 €	204	Subventions d'équipement reçues	0 €
21	Immobilisations corporelles	8 789 726 €	21	Immobilisations corporelles	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	22	Immobilisations reçues en affectation	0 €
23	Immobilisations en cours	300 000 €	23	Immobilisations en cours	0 €
Total des dépenses d'équipement		40 338 670 €	Total des recettes d'équipement		25 052 737 €
10	Dotations, fond divers et réserves	462 220 €	10	Dot, fonds divers et réserves (hors 1068)	4 080 800 €
			1068	Excédent de fonct. capitalisés	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	138	Autres subv. d'invest non transférables	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	6 626 000 €	165	Dépôts et cautionnements reçus	0 €
18	Compte de liaison: affectation à...	0 €	18	Compte de liaison: affectation à...	0 €
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0 €	26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	27	Autres immobilisations financières	1 289 148 €
020	Dépenses imprévues d'investissement	0 €	024	Produits des cessions d'immobilisations	1 221 998 €
Total des dépenses financières		7 088 220 €	Total des recettes financières		6 591 946 €
45..1	Total des opé. pour compte de tiers	350 000 €	45..2	Total des opé. pour compte de tiers	350 000 €
Total des dépenses réelles d'investissement		47 776 890 €	Total des recettes réelles d'investissement		31 994 683 €
			021	Virement de la section de fonctionnement	13 525 474 €
040	Opérat ³ ordre transfert entre sections	1 535 548 €	040	Opérations ordre transferts entre section	2 371 372 €
041	Opérations patrimoniales	3 620 000 €	041	Opérations patrimoniales	3 620 000 €
Total des dépenses d'ordre d'investissement		5 155 548 €	Total des recettes d'ordre d'investissement		19 516 846 €
TOTAL		52 932 438 €	TOTAL		51 511 529 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé	0 €	R001	Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	1 420 909 €
TOTAL des dépenses d'investissement cumulées		52 932 438 €	TOTAL des recettes d'investissement cumulées		52 932 438 €

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	14 361 298 €
---	---------------------